

L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Instructions aux auteurs

1. Quelques remarques générales

- Utiliser exclusivement une **police de caractères unicode**.
- Supprimer les en-têtes et pieds de pages.
- Supprimer la numérotation des pages.
- **Bien mettre en évidence la hiérarchie des titres et sous-titres.**
- **Bien identifier les paragraphes formant citations.**
- **Produire les notes de bas de page de manière automatique.** En français, l'appel de note se place avant toute ponctuation, y compris les guillemets fermants.
- **Pas de tabulation en début de paragraphe** pour marquer l'alinéa.

2. Les illustrations

- Les illustrations doivent être fournies sous forme numérique **en fichiers séparés**. La définition pour une impression de qualité est de **300 dpi**. À titre d'exemple, une image imprimée en pleine largeur dans *L'Antiquité classique* devra avoir une définition de minimum 1900 pixels en largeur. Les documents de mauvaise qualité ne pourront être reproduits.
- Les illustrations devront être accompagnées d'une légende détaillée.
- L'auteur doit obtenir les droits de reproduction des illustrations qu'il fournit.
- Dans le cas où l'image doit comporter une échelle spécifique ou une orientation donnée, veuillez l'indiquer clairement sur le manuscrit.

3. Quelques règles typographiques

a. Règles générales

Les règles typographiques spécifiques à la langue de l'article doivent être appliquées.

Pour le français, il faudra par exemple veiller à indiquer les siècles en chiffres romains en petites majuscules ; dans numéro et folio, le degré doit en fait être un *o* en exposant (*n^o* et non *n°*)...

b. Les majuscules

Il convient de **ne pas abuser des majuscules**. Ainsi, par exemple, ne prennent pas de majuscule :

- les noms de fonction (directeur, président...) ;
- les noms d'établissements d'enseignement, d'organismes ou d'institutions, sauf quand ils ont un caractère unique (dont la compétence s'étend à l'ensemble d'un territoire national). Ils sont individualisés par un nom propre ou un terme de spécialisation qui, lui, prend la majuscule.
Ainsi : l'université de Liège, le département de Droit...
- la résolution des sigles (UR = unité de recherche).

c. Citations, ponctuation et guillemets

Tout mot, toute expression ou citation en langue étrangère est composé(e) en italique, y compris quand il/elle figure entre guillemets. La forme des guillemets est prescrite par la langue de l'article (par exemple, « » dans un texte en français, même s'ils encadrent une citation en anglais).

Règles relatives au point final et à la capitale dans les citations entre guillemets :

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas. » Il poursuit d'ailleurs son propos sur plusieurs pages.

La citation est introduite par un deux-points et est constituée d'une ou plusieurs phrases complètes ; les points finals de la phrase citante et de la phrase citée coïncident :

→ capitale initiale ; un seul point final, placé à l'intérieur des guillemets.

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas », ce qui reste à démontrer.

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas » (Rimbaud, *Illuminations*).

La phrase citante se prolonge au-delà de la citation, y compris dans le cas d'une parenthèse :

→ pas de point à la citation.

L'auteur identifie clairement « une horloge qui ne sonne pas ».

La citation est constituée d'une partie de phrase, non complète :

→ point à l'extérieur.

L'auteur précise clairement qu'« Il y a une horloge qui ne sonne pas ».

La phrase complète acquiert une fonction syntaxique dans la phrase citante :

→ point à l'extérieur.

Référence d'une citation formant paragraphe

Quand la citation forme paragraphe, si l'on n'utilise pas de note de bas de page, placer la référence entre parenthèses sur une ligne ou à la suite du texte de la citation, avec un point à l'intérieur de la parenthèse :

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai.

(Arthur RIMBAUD, *Illuminations*.)

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai. (Arthur RIMBAUD, *Illuminations*.)

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai. (P. 113.)

4. *Ars citandi*

Citation de livres et articles dans le texte et les notes infrapaginales

Les références se feront selon le système dit « de Harvard », avec le binôme auteur date, suivi de la pagination. Le nom de l'auteur est en petites capitales, la date entre parenthèses :

AUTEUR (2023), p. 115–119.

S'il y a plusieurs auteurs, ils seront séparés par une virgule.

La pagination doit être aussi précise que possible (pas de « *sq.* » ou « et suiv. ») et la numérotation complète (234–238, et non 234–8).

Chaque référence doit être développée dans la bibliographie en fin d'article.

Citation dans la bibliographie

Pr. NOM₁, Pr. NOM₂, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, date (*Collection*, numéro).

Pr. NOM, « Titre de l'article », *Revue* numéro (date), pages.

Pr. NOM, « Titre de l'article », in Pr. NOM (éd.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, date (*Collection*, numéro), pages.

Remarques :

La bibliographie doit être adaptée à la langue globale de l'article.

Ainsi, dans un article écrit en anglais, nous trouverons :

Pr. NOM, "Titre de l'article", *Revue* numéro (date), pages.

La mention « éditeur » prendra la forme « éd. » dans un article en français, « ed. » ou « eds. » dans un article en anglais.